

Accès à l'information - Montérégie

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 22 avril 2021 11:15
À:
Objet: Demande d'accès 200756216 - Courriel réponse
Pièces jointes: A- Art. 23 et 24_2020.pdf; A- Art. 53 et 54_2020.pdf; Avis de recours.pdf; 401581987_biffé.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 avril dernier, concernant le 1201-1203, rue Marie-Victorin à St-Bruno-de-Montarville (2 110 847) de janvier 2016 à maintenant.

Le document suivant est accessible :

- Rapport d'inspection, 2017-03-29

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, dans nos dossiers, nous avons les études de 2016 et 2017 que vous avez transmis au Ministère en 2019.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques



**L'équipe de l'accès à l'information et de la
protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de
la Montérégie**

201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

1 Identification		
Date de l'intervention : 2017-03-29	Heure de début : 11 h 05	Heure de fin : 11 h 30
Intervention effectuée par : Annick Abel		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande	
N° de demande : 200139428	Type de demande : Projet / programme
Objet de la demande : Dossiers initiés par le CCEQ-industriel, année 2006 et suivantes	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301225123	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0420500	N° de document : 401581987
AV&R - St-Bruno-de-Montarville But de l'intervention : Vérifier la conformité des activités réalisées à cette adresse et la nécessité de caractérisation des sols (cessation activités).	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Av & R	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2169549	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1201, rue Marie-Victorin Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 6C3	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,523769444400;-73,370983333300	

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
AV & R		269, rue Prince Montréal (Québec) H3C 2N4	Y2181439	X2169549	

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art. 53-54	art. 53-54	art. 53-54	

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : art. 53-54			

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 1	Nombre de photos intégrées au rapport : 1	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Annick Abel avec un appareil photo de type Fujifilm FinePix XP70. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M :Rég 16 :abean01 : 7610-16-01-0420500		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

8 Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

9	Autre pièce annexée au rapport	-	+	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
---	--------------------------------	---	---	-------------------------------------	----

10	Équipement utilisé	-	+	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
----	--------------------	---	---	-------------------------------------	----

11	Échantillon	-	+	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
----	-------------	---	---	-------------------------------------	----

12	Mise en contexte			<input type="checkbox"/>	SO
----	------------------	--	--	--------------------------	----

Le 11 mars 2002, un certificat d'autorisation (CA) a été délivré à Chromas Technologies Canada inc. pour des activités de placage. Il s'agit d'une activité désignée par le Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT). Toutefois, il ne s'agit pas de l'activité principale de l'entreprise qui consiste en la fabrication de presses pour imprimeries. Cette entreprise est radiée d'office depuis le 29 mai 2003.

Chromas a donc changé de nom pour Aquaflex qui a obtenu un CA le 12 janvier 2004 pour l'exploitation d'une usine d'assemblage de presses flexographiques. Aquaflex n'a pas continué les activités de placage. Cette entreprise a été radiée d'office le 10 mars 2004. L'entreprise est également identifiée sous 9139-9261 Québec inc. et elle a été radiée d'office le 22 juin 2016.

Le 8 avril 2004, F.L. Smithes of Canada inc. a obtenu une cession du CA délivré à Aquaflex en 2004 pour l'exploitation d'une usine d'assemblage de presses flexographiques.

Selon une inspection réalisée en 2013, il a été permis de constater les activités des entreprises Clous Fastech et Les fils Premiers inc.

Le propriétaire du terrain est Les Fiduciaires de Fonds de Placement Immobilier Cominar.

Nous n'avons pas reçu d'étude de caractérisation du terrain suite à ces cessations et changement d'utilisation. Toutefois, comme les activités de placage réalisées en 2003 ne consistaient pas en l'activité principale de l'usine, ils ne seraient pas soumis à cette exigence.

13	Description de l'intervention				
----	-------------------------------	--	--	--	--

La secrétaire me confirme que Norfil (Les Fils Premier) ont quitté ils y a environ 2 ans. Elle m'informe que les propriétaires du terrain n'occupent pas ces locaux. Elle me réfère à art. 53-54 qui m'explique que l'entreprise AV & R a repris les locaux anciennement occupés par Norfil. AV & R occupait déjà des locaux de l'autre côté du bâtiment. L'entreprise est spécialisée dans la robotique aérospatiale. Ils font de l'assemblage de petites pièces essentiellement avec des bras mécaniques. En effet, plusieurs bras mécaniques sont présents sur place, protégés par des enceintes vitrées. Il y a également une salle de test de composantes de turbines d'avion.

Il ne semble pas y avoir d'émissions à l'air, ni de rejets d'eaux usées. Il n'y a pas utilisations de matières dangereuses excepté en faible quantité pour la machinerie sur place. Quelques canettes de peintures en aérosols peuvent être utilisées occasionnellement. Des résidus des machines-outils sont disposés à l'entreprise art. 23-24

L'entreprise emploie un total^{art. 23-24} employés mais seulement^{art. 23-24} usine. Ils sont en opération depuis 2011 mais depuis 2015 dans ce local anciennement occupé par Norfil. art. 53-54 me dit qu'ils ont repris le local une fois les travaux de décontamination (selon lui), terminés.

14	Vérification complémentaire à l'intervention			<input type="checkbox"/>	SO
----	--	--	--	--------------------------	----

Un courriel a été envoyé le 31 mars 2017 à Cominar pour leur demande copie de l'étude de caractérisation attestée par un expert.

15	Conclusion				
----	------------	--	--	--	--

Nous n'avons pas reçu d'étude de caractérisation du terrain suite à ces cessations et changement d'utilisation. Toutefois, comme les activités de placage réalisées en 2003 ne consistaient pas en l'activité principale de l'usine, ils ne seraient pas soumis à cette exigence.

L'inspection m'a permis de constater de nouvelles activités sur place. Il s'agit d'activités de robotique aérospatiale. Les activités ne semblent pas susceptibles d'émettre des contaminants à l'environnement. Le responsable de la nouvelle entreprise me dit de communiquer avec le propriétaire Cominar concernant l'étude de caractérisation. Il me dit qu'à l'arrivée de l'entreprise dans cette section, les travaux de caractérisation et possiblement de réhabilitation étaient terminés.

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	-	+	<input checked="" type="checkbox"/>	SO
----	---	---	---	-------------------------------------	----

17	Recommandations				
----	-----------------	--	--	--	--

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Annick Abel

Fonction : Inspectrice, secteur industriel

Signature :

ORIGINAL SIGNÉ

Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Michelle Marcotte	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



DSCF0382.JPG

Image 1. Vue d'ensemble du local